



Conseil national  
de l'information statistique

## SYNTHÈSE

### Les statistiques transfrontalières

Réunion de la commission Territoires du 5 décembre 2024

En raison des nombreux liens que les habitants, usagers, services et entreprises des territoires frontaliers entretiennent avec les pays voisins, l'étude des territoires frontaliers génère des besoins statistiques spécifiques. Comment suivre les flux et échanges existants entre deux territoires frontaliers ? Comment quantifier le phénomène frontalier et évaluer ses conséquences pour les territoires ? La réunion de la commission Territoires du 5 décembre 2024, présidée par Jean-Marc Offner, a apporté des réponses à ces questions en dressant un état des lieux des données existantes permettant d'**étudier les territoires (trans)frontaliers dans leur diversité**, et en recueillant les besoins et avis des utilisateurs de données sur ce sujet.

Guillaume Bichler et Lionel Viglino ont présenté les **travaux et études que l'Insee réalise sur ce sujet**. Ces études mobilisent trois principales sources de données. Premièrement, le recensement de la population, qui permet de dénombrer les flux de travailleurs frontaliers sortants (qui résident en France et travaillent à l'étranger) et de les caractériser. Deuxièmement, la source fiscale, qui permet d'obtenir des informations sur les revenus des frontaliers et d'identifier finement leur lieu de résidence. Troisièmement, la base tous salariés, qui permet de dénombrer les frontaliers entrants (qui résident à l'étranger et travaillent en France). D'autres sources sont également mobilisées, notamment les données de l'Assurance maladie, des sources étrangères, des données bancaires, de téléphonie mobile, etc. L'Insee mène un important travail d'expertise de toutes ces sources avant de les mobiliser pour ses études. Ces travaux ont notamment permis de quantifier le phénomène frontalier et d'observer ses effets sur la démographie, les revenus, les prix de l'immobilier et des terrains à bâtir, le parc de logements, le marché du travail, les achats par exemple de carburant. Ces études pourraient toutefois être encore enrichies par l'accès à de nouvelles sources ou moyennant quelques évolutions dans les sources disponibles.

Alice Duret, de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), a mis en évidence certains **obstacles à l'observation transfrontalière, notamment en matière de gouvernance**, alors qu'un tiers de la population européenne vit en zone frontalière et que la France est particulièrement concernée. Elle a rappelé que les flux frontaliers avaient des effets importants sur les dynamiques socio-économiques, notamment la ségrégation spatiale et le coût des logements, mais aussi sur les ressources naturelles partagées. Ces effets génèrent un besoin d'observation multi-niveaux des territoires frontaliers, qui trouve des premières réponses avec la création d'observatoires locaux et la mise en réseau des acteurs via l'organisation de groupes de travail nationaux, européens et internationaux. Par ses actions, la MOT veille à faciliter cette observation transfrontalière. Elle a notamment défini des périmètres d'observation transfrontaliers : les bassins de vie transfrontaliers. Certains flux restent toutefois difficiles à observer, notamment les flux de travailleurs entrants et les flux relatifs à des activités de consommation et de loisirs.

Mickaël Vollot, de l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord, a fait part de son **retour d'expérience en tant qu'utilisateur de données statistiques** en contexte frontalier nord-lorrain. L'AGAPE mène en effet de nombreuses études sur les effets du phénomène frontalier sur les dynamiques socio-territoriales, et réalise des projections pour anticiper les évolutions et les

besoins à venir, dans les domaines scolaires, immobiliers, sociaux, etc. Si les données statistiques disponibles permettent de répondre à une partie de ces besoins, d'autres restent insuffisamment ou non couverts. En particulier, les données relatives aux revenus mériteraient d'être affinées dans la mesure où les frontaliers ne forment pas une population homogène. Ces données sont en effet essentielles pour élaborer les plans locaux de l'habitat. La connaissance des migrations résidentielles reste également limitée et gagnerait à être affinée (commune d'origine dans un pays limitrophe, profil des populations, etc.) pour permettre une meilleure prise en compte de ces flux dans les politiques publiques. Enfin, Mickaël Vollet a insisté sur la nécessité de développer des modèles de projections démographiques adaptés aux situations transfrontalières, le modèle Omphale actuellement utilisé par l'Insee n'étant pas satisfaisant pour prévoir les évolutions dans les territoires frontaliers dans la mesure où il ne tient pas compte des dynamiques des territoires situés de l'autre côté de la frontière.

Le suivi des **mobilités transfrontalières** pose des difficultés particulières dans la mesure où les enquêtes de mobilité sont principalement réalisées sur des périmètres nationaux et recensent les déplacements des résidents de ces périmètres. Les déplacements provenant de non-résidents, comme les travailleurs frontaliers par exemple, ne sont donc pas observés par ces enquêtes. Or, ces données sont essentielles pour bien définir l'offre de transports. Afin de disposer de données exploitables sur les mobilités transfrontalières, Justin Delloye a présenté une méthode visant à créer une « méta-enquête » de mobilité transfrontalière en mobilisant les données de plusieurs enquêtes locales. Cette méthode nécessite d'harmoniser les populations cibles, d'harmoniser les variables et de repondérer les données. Afin de faciliter l'observation des mobilités à l'échelle transfrontalière, il serait donc opportun d'harmoniser les méthodologies utilisées de part et d'autre de la frontière pour les enquêtes de mobilité, d'assurer les bases légales pour le partage des données, et d'établir une infrastructure de partage des données. L'exploitation des données mobiles n'est quant à elle pas une solution à privilégier, car elle ne permet pas de connaître les motifs de déplacement.

À l'issue des présentations et des échanges, un [suivi d'avis](#) a été adopté afin d'adresser des **recommandations** à la statistique publique pour faciliter l'étude des territoires frontaliers et des phénomènes transfrontaliers qui les impactent. Il invite notamment à améliorer la connaissance de l'origine géographique des revenus des ménages et recommande d'enrichir les données disponibles afin d'identifier les communes d'origine des nouveaux arrivants lorsqu'elles se situent à l'étranger pour mieux suivre les migrations résidentielles. Il préconise également d'élaborer des projections démographiques à l'échelle transfrontalière, ou a minima en tenant compte des dynamiques observées au-delà de la frontière.

En marge du sujet central, Lionel Janin a également présenté le nouvel [outil interactif](#) de cartographie infracommunale développé par l'Insee. Complémentaire de [statistiques-locales](#) qui diffuse plus de 250 indicateurs à des échelles supracommunales ou communale, ce nouvel outil permet une diffusion de données à l'échelle infracommunale du carreau de 200 m ou 1 km. Les données disponibles sont pour l'instant issues de deux sources principales (recensement de la population et Filosofi), mais elles pourraient être enrichies prochainement, par exemple avec les données géolocalisées de la base permanente des équipements.

Tous les diaporamas et un compte rendu détaillé des échanges sont disponibles sur la [page de la commission](#).